



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

Procès-verbal de la 4^e séance du conseil d'établissement
tenue le mardi 26 janvier 2021
18 h 45 virtuellement via TEAMS

Étaient présents :

Mme Isabelle Lessard (directrice)

Mme Stéphanie Sicard (parent)

Mme Mélissa Brown (parent)

Mme Nathalie Méthélus (parent)

Mme Mélanie Bernard (parent)

Mme Carine Malo (service de garde)

Mme Karine Trudeau (enseignante)

Mme Marie-France Lemieux (enseignante)

Mme Catherine Lefebvre (communauté)

Étaient absents :

Mme Sara-Anne Lamarque (parent)

Mme Caroline Bourget (personnel de soutien)

Mme Elizabeth Arboleda-Vargas (professionnel)

1. Mot de bienvenue

Mme Nathalie Methelus, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Nathalie Methelus constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18 :45.

3. Question du public

Aucun parent n'a demandé le lien pour participer la rencontre.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Karine Trudeau d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-20-21-30
TEAMS

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 novembre et suivi

Il est proposé par Mme Marie-France Lemieux d'adopter le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2020. En suivi, il est mentionné que :

-La journée du 4 décembre pour la reconnaissance du personnel a été un franc succès! L'équipe-école se joint à moi pour remercier le Conseil D'Établissement pour cette belle initiative qui a mis beaucoup de chaleur dans le cœur de tout notre personnel!;

-le calendrier scolaire du CSS 21-22 a été adopté à la séance du Conseil d'administration du CSS la semaine dernière (voir calendrier joint), À notre réunion du 23 mars, nous adopterons notre calendrier scolaire école dans lequel il y aura 3 journées pédagogiques additionnelles au calendrier du CSS;

-nous avons procédé à l'achat des jeux pour les classes, mais plusieurs jeux sont en rupture de stock. Nous espérons les recevoir bientôt. Aussi, nous allons quelque peu dépasser le montant alloué à cause des taxes. Nous avons déterminé 75\$ par classe, mais si nous incluons les taxes, cela fait un budget de 63,75\$ ce qui est peu étant donné que la grande majorité des classes désirent avoir des Légos. Nous avons décidé de dépenser entre 68\$ et 70\$ avant taxes, ce qui fait un budget maximum de 80,50\$ par classe. Au total, cela peut coûter un maximum de 1127\$ au lieu du montant de 1050\$ approuvé à la réunion de novembre;

-dans le but de réduire le déficit estimé du SDG, nous avons fait l'acquisition de grands panneaux de plexiglas qui sont arrivés tout juste avant Noël. Depuis le 13 janvier, nous avons réduit les heures des éducatrices étant donné que nous pouvons réunir 2 ou 3 bulles-classes dans le même local en utilisant les plexiglas pour les diviser. Nous avons dû toutefois conserver une éducatrice supplémentaire pour l'accueil le matin et l'après-midi pour éviter que les parents entrent dans l'école. Je n'ai pas eu le temps de faire le calcul de l'impact sur le déficit, mais je vous en ferai un suivi à notre réunion de mars. Je m'attends à environ 10 000\$ de moins, si ce n'est pas plus;

-deux auteures de notre programme de Culture à l'école ont donné leurs ateliers virtuels en décembre, soit Sophie Martel au préscolaire et en 1re année, et Priska Poirier en 4e, 5e et 6e année. Après quelques ajustements pour que la technologie fonctionne bien, les ateliers se sont bien déroulés et ont été appréciés des élèves. Ces ateliers font d'ailleurs partie de notre projet éducatif qui vise la promotion de la lecture et la motivation à écrire. Un budget d'achat de livres est associé au programme (1140\$), et notre bibliothécaire Justine Plaisance s'active actuellement à procéder à leur achat.

**CÉ-20-21-31
TEAMS**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Mot de la directrice

-Rapport annuel CSS : Le rapport annuel du CSS a été déposé sur leur site web, et je vous l'ai envoyé aussi par courriel. Vous y trouverez un compte-rendu de l'année 2019-2020, qui a été très remplie! Entre autres, il y a eu l'adoption de la loi 40 et le changement de gouvernance scolaire qui a aboli la structure avec les commissaires scolaires. La DG Kathlyn Morel en profite pour remercier tous les membres du Conseil des commissaires et fait une rétrospective de leur travail. Vous trouverez aussi dans le rapport diverses statistiques du CSS. Vous y

trouvez un sommaire du budget du CSS ainsi qu'un compte-rendu de l'avancement du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Plus tard dans notre réunion, je présenterai l'avancement de notre projet éducatif et ferai des liens avec l'avancement du PEVR.

-Suivi inscriptions 21-22 : Les nouvelles inscriptions se déroulent un peu différemment cette année étant donné la pandémie. Les nouvelles familles doivent prendre rendez-vous pour venir inscrire leurs enfants. Ils doivent préalablement remplir 2 documents en ligne, et les envoyer par courriel à l'adresse stmichel@csdgs.net. Il y a aussi un formulaire parent à remplir directement en ligne. Ensuite, ils se présentent à l'école à la date et à l'heure convenues pour signer les documents et montrer certains documents officiels (ex. certificat de naissance). Ce vendredi matin, nous avons une réunion du comité de transition petite enfance et scolaire où nous discuterons entre autres de moyens de favoriser la transition en temps de pandémie. Karine Trudeau est d'ailleurs une partenaire très importante de ce comité étant en charge de mener ce comité avec mon soutien et celui de la coordonnatrice de la petite enfance au CSS Anne-Marie Legault.

-Suivi bulletin : Le 8 janvier le ministre Roberge a annoncé que le bulletin pouvait être reporté du 22 janvier au 5 février. Il a aussi annoncé que la pondération des 2 bulletins serait modifiée de façon à accorder moins d'importance au premier bulletin qu'au deuxième. La pondération exacte de chaque bulletin n'a pas encore été précisée. De plus, il a annoncé que les examens ministériels de fin d'année étaient annulés. Les bulletins de tous nos élèves seront déposés sur le portail MOZAIK-PARENT le vendredi 5 février. J'en profite pour rappeler qu'il y a maintenant une application MOZAIK-PARENT qui en facilite l'utilisation.

-Projet d'agrandissement : L'installation des modulaires débutera entre le 8 février et le 22 mars. Nous saurons le 3 février si cela débutera le 8 février. Lorsque l'installation débutera, nous devons modifier la circulation dans le stationnement. Il y aura 2 débarcadères, un pour les autobus et l'autre pour la circulation des voitures aux heures d'arrivée et de départ (7h35 à 8h05, et 14h45 à 15h15) (voir document joint). La porte actuelle du SDG ne sera plus disponible, et sera désormais la même que celle du secrétariat. Nous avons revu l'utilisation de toutes les portes extérieures de l'école. Un message sera envoyé aux parents la semaine prochaine expliquant ces changements si la date de début est le 8 février. Sinon, on enverra la semaine précédent le début des travaux.

-Suivi Comité de parents du CSS : Notre déléguée au comité de parents ainsi que son substitut n'ont pas pu assister aux réunions du CSS depuis le début de l'année, car elles ne recevaient pas les invitations. J'ai appris cela la semaine dernière. J'ai communiqué avec le CSS qui m'a transférée au président du comité de parents. J'attends un retour à ma communication. Je m'assurerai que nos 2 déléguées reçoivent les liens des réunions dorénavant.

7. Points à traiter :

7.1 Formation Conseil D'Établissement

Mme Lessard présente la capsule numéro 2 et la capsule numéro 5 de la formation obligatoire du Conseil D'Établissement. Elle présente également la fiche thématique Avis à la direction (pouvoir d'initiative).

7.2 Adoption : Budget du Conseil D'Établissement

Mme Lessard présente le budget annuel du Conseil D'Établissement qui est de 400\$. Comme expliqué lors de l'adoption des règles de régie interne du Conseil en septembre, ce montant peut être utilisé pour des frais de gardiennage pour les membres, pour des frais de collations pendant les réunions et pour toute autre dépense jugée nécessaire par le Conseil, tout en respectant les règles du CSS. Traditionnellement, une partie du budget du Conseil a été alloué pour la semaine des enseignants qui a lieu cette année du 1er au 5 février. Il est proposé par Mme Stéphanie Sicard d'organiser un petit évènement par classe, où un texte sera lu à l'enseignant avec remise de certificats, pour la semaine des enseignants, et d'utiliser une partie du budget du Conseil d'Établissement pour en couvrir les frais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ-20-21-32
TEAMS**

7.3 Adoption : Avancement du projet éducatif

Mme Lessard présente un compte-rendu de l'avancement du projet éducatif, ainsi que la fiche thématique Projet éducatif de la formation du Conseil D'Établissement. Étant donné la pandémie et l'annulation des examens ministériels de juin 2020, il n'est pas possible d'évaluer l'impact du projet éducatif sur la réussite des élèves. Nous maintenons le projet éducatif tel quel, bien que les résultats scolaires des élèves en 20-21 pourront difficilement démontrer l'impact des mesures, étant encore dans la même situation pandémique. Il est proposé par Mme Nathalie Méthélus d'adopter la révision du projet éducatif tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CÉ-20-21-33
TEAMS**

7.4 Discussion : Consultation obligatoire des élèves

Mme Lessard explique qu'avec la nouvelle loi 40, le CÉ doit obligatoirement consulter les élèves. La fiche thématique Consultation des élèves est présentée brièvement en expliquant que le CÉ doit discuter de ses besoins et voir comment une consultation des élèves pourrait les aider. À la prochaine réunion du Conseil en mars, ce point sera remis à l'ordre du jour pour déterminer sur quoi portera la consultation, quel moyen sera pris pour faire la consultation et quels élèves feront partie de la consultation.

7.5 Approbation : Contenu du programme d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Mme Lessard explique qu'au 3^e cycle, un contenu doit être vu dans le but de favoriser la persévérance scolaire. C'est un contenu d'orientation scolaire et professionnelle, qui permet aux élèves de connaître leurs intérêts et aptitudes au niveau personnel, social et scolaire, qui permet aussi d'en apprendre sur le secondaire ainsi que sur les possibilités du marché du travail. Le programme est prévu pour une dizaine d'heures, mais en temps de pandémie,

moins d'heures y seront consacrées et seulement l'essentiel sera vu. Les enseignants de 5^e et 6^e année ont déterminé que le contenu serait divisé comme suit :

5^e année : Champs d'intérêts et aptitudes, métier d'élève et méthodes de travail, occupation des gens de l'entourage

6^e année : influence sociale, atouts en situation de transition, caractéristiques de l'école secondaire

Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver le contenu des COSP au 3e cycle.

**CÉ-20-21-34
TEAMS**

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.6 Approbation : Contenu du programme d'éducation à la sexualité

Mme Lessard présente les contenus qui seront vus dans le programme d'éducation à la sexualité en 2020-2021, qui est encore en appropriation étant donné la pandémie. Un document par niveau est présenté. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'approuver les contenus tels que présentés.

**CÉ 20-21-35
TEAMS**

La proposition est approuvée à l'unanimité

8. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Nathalie Méthelus présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 21 :00.

**CÉ-20-21-36
TEAMS**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Méthelus
Présidente

Isabelle Lessard
Directrice